

La navigation de plaisance

Activité récréative et de loisir

La pratique de la navigation de plaisance est une activité en pleine croissance comme en témoigne l'augmentation des ventes des bateaux de plaisance en France. Localement, l'attrait de la baie du Mont-Saint-Michel et des Îles Chausey pour la navigation de plaisance et la pêche de loisir est un atout non négligeable pour le développement touristique et économique lié aux activités nautiques.

La navigation de plaisance concerne l'activité de voile sportive et de croisière sur des embarcations diverses (dériveurs, catamarans, habitables) et le motonautisme (bateau à moteur).

La voile concerne le plus souvent des bateaux de 8 à 12 mètres et se pratique régulièrement à l'année avec une forte fréquentation en période printanière et estivale. La fréquentation chiffrée de la baie est méconnue mais cette dernière est surtout un point de départ à partir de Cancale ou de Granville vers la destination privilégiée qu'est l'archipel Chausey. Cela concerne par conséquent de courtes périodes de navigation (l'archipel ne se trouve qu'à 9 miles de Granville et 12 miles de Cancale) ou bien une escale sur des parcours de navigation plus longs au sein du golfe normano-breton et, au delà, jusqu'aux îles anglo-normandes.



Voile de plaisance

© M. Mary

La pratique de la navigation à moteur attire de plus en plus d'adeptes. En effet, le développement du motonautisme (semi-rigides et coques plastiques), depuis une quinzaine d'années, voit la fréquentation à voile prendre un poids moindre que par le passé. Par exemple, en 2005, les bateaux à moteurs de moins de 6 mètres représentaient 68% des nouvelles immatriculations bas normandes (Source : Débat public local sur le projet d'aménagement du Port de Granville).

Granville dispose du label Station Nautique. Environ 5 000 bateaux font escale chaque année dans le port de Hérel qui est venu compléter, en 1975, l'infrastructure portuaire. Celui-ci compte un millier d'anneaux dont 150 pour les bateaux de passage et s'étend sur plus de sept hectares. Le projet d'extension portuaire prévoit la création de 600 places supplémentaires.

Cancale dispose de quatre mouillages groupés gérés par la ville (Port-Mer, Port-Picain, Port-briac) et par l'association des mouillages Cancellais (l'abri-des-flots).

Si le départ des bateaux est essentiellement réalisé à partir des ports ou des mouillages groupés et individuels de Granville et Cancale, l'insuffisance d'anneaux disponibles par rapport au nombre de bateaux immatriculés a entraîné le développement de deux techniques de mises à l'eau : à partir d'une cale en dur (cale du port du Hérel, avant port de Granville, cales de Port-Picain, de Port Mer et de Port-Birac, etc.) ou bien à partir des plages ou de cales de plages à l'aide d'un véhicule.

Outre les centres nautiques et écoles de voile (centre régional de nautisme de Granville, école de voile de Port Mer, club nautique de Cancale, etc.) de nombreuses associations représentent les plaisanciers de la navigation en baie du Mont Saint-Michel, elles se concentrent tout particulièrement autour des deux principaux ports que sont Granville et Cancale. Citons notamment le yacht club de Granville, l'association des Plaisanciers du Hérel, l'association des mouillages Cancellais, l'association des plaisanciers du littoral Cancellais, l'association Bisquine Cancellaise, l'association des vieux gréements Granvillais – Bisquine Granvillaise, l'association Voile Aviron Cancale, etc.

Le yacht club de Granville compte plus de 150 membres actifs et a pour objet la pratique de la voile sportive de loisirs et du tourisme nautique. Son aire de navigation, qu'il s'agisse d'entraînement, de formation ou de courses, englobe l'ensemble du golfe normano-breton avec pour points de départs Saint-Malo et Granville.

L'Association des Plaisanciers du Hérel exprime localement, depuis plus de 20 ans, les intérêts et les besoins de plaisanciers (plus de 350 adhérents) résidant à Granville et dans la Manche mais aussi hors du département (Manche, Calvados, Gironde, Corse, Côte d'Or, etc.).